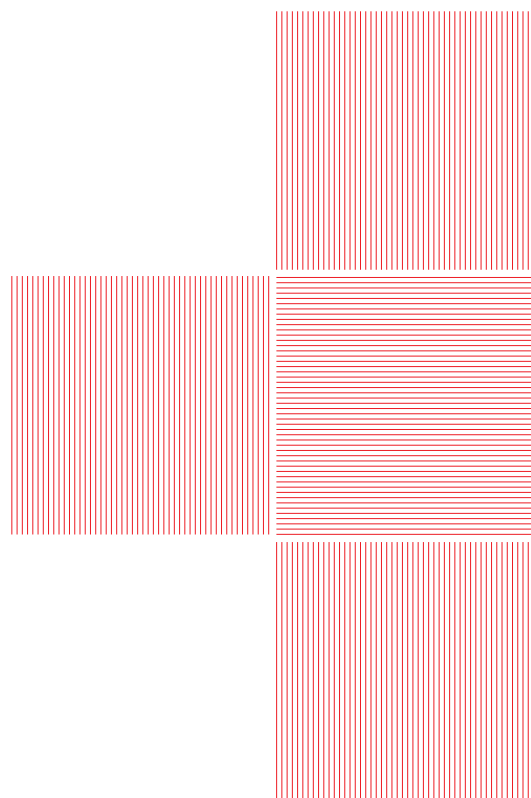


Rapport annuel 2004



Content

1. Activités, projets et développements durant l'année sous revue	2
2. Partenariats stratégiques	4
3. Transmission du savoir et échange d'expériences	5
4. Défense des intérêts	6
5. Contacts avec les autorités et les autres organisations de fondations	7
6. Présence publique	8
7. Finances	9
8. Comités et membres	10
9. Membres de SwissFoundations 2004	12
10. Bilan	13
11. Compte de résultats	14
12. Rapport de l'auditeur	15

1. Activités, projets et développements durant l'année sous revue

Travail du secrétariat et du comité

A fin 2004, Linda Zurkinden, avocate, a démissionné de sa fonction de secrétaire générale de SwissFoundations. Depuis septembre 2001, elle a développé avec beaucoup d'engagement le secrétariat de notre association créée quelques mois plus tôt et contribué, en collaboration avec le comité, à positionner SwissFoundations. Le comité remercie chaleureusement Linda Zurkinden pour le travail qu'elle a accompli.

Dans le cadre du règlement de la succession, Madame Beate Eckhardt, lic. phil. I/ Executive Mscorn, a été nommée en qualité de nouvelle secrétaire générale à partir du 1er janvier 2005. Cette élection a entraîné le déplacement du siège de l'association de Berne à Zurich. Nous souhaitons à Madame Eckhardt la bienvenue chez SwissFoundations et nous nous réjouissons d'ores et déjà de collaborer avec elle.

Quatrième assemblée des membres du 13 mai 2004 à Berne

Outre le traitement des affaires statutaires ordinaires et les informations concernant les affaires courantes, les élections ont constitué l'un des points principaux de l'ordre du jour. Antonia Jann, secrétaire générale de l'Age Stiftung à Zurich, a été nouvellement élue au comité. Philipp Egger, Christian Felber, Anabel von Klenck, Roger Schmid et Benno Schubiger ont été réélus pour un deuxième mandat de trois ans.

Retraite du comité

Le 16 mars 2004, à l'invitation de la fondation Avina à Zurich, le comité et la secrétaire générale ont effectué leur retraite annuelle. Pour la première fois, la retraite a été dirigée par une personnalité externe en la personne de Monsieur Viktor Schiess, Aarau. Un bilan de la phase de création de SwissFoundations durant les années 2001-2003, une définition des objectifs stratégiques pour les années 2004-2006, ainsi qu'une

planification des mesures de mises en œuvre de ces objectifs ont été au cœur des débats.

Recrutement de membres

Le secrétariat et le comité s'efforcent en permanence de faire de la publicité pour recruter de nouveaux membres afin d'élargir la base de SwissFoundations. Grâce à l'adhésion de cinq nouvelles fondations donatrices (Fondation BNP Paribas Suisse à Genève, Stiftung Pro Arte Domus à Stans, Friedl Wald-Stiftung à Bâle, GGG Stiftung für das Gesundheitswesen à Bâle, OPO-Stiftung à Zurich), l'effectif a atteint le nombre réjouissant de 27 membres à fin 2004. Nous constatons avec satisfaction que suite à l'affiliation du premier membre de Suisse romande, notre association est dorénavant représentée dans les régions linguistiques les plus importantes de notre pays.

Groupes de travail

Groupe de travail Culture

La procédure de consultation relative à l'article culturel de la constitution fédérale (art. 69 Cst.) et à Pro Helvetia ayant été différée, le groupe de travail Culture ne s'est pas réuni durant l'année sous revue.

Groupe de travail Formation, science et technologie

Durant l'année sous revue, de nouveaux membres ont rejoint le groupe de travail et ont exprimé leur intérêt pour un échange d'expériences. Le contact informel entre certains membres a été intense, mais aucune rencontre officielle du groupe de travail n'a eu lieu. Les membres se sont prononcés en faveur d'une rencontre par année au minimum. Ils souhaitent une communication davantage formalisée et demandent que le secrétariat de SwissFoundations s'occupe de la coordination.

Groupe de travail Social

Il ne s'est pas réuni durant l'année sous revue.

Swiss Foundation Code

En juin 2004, sous la direction du professeur Karl H. Hofstetter de l'Université de Zurich, un groupe de travail a recueilli les avis concernant la création d'un code contenant des recommandations de conduite pour les fondations donatrices relevant du droit suisse. Au cours de plusieurs séances, des représentants de SwissFoundations et des experts externes ont élaboré un projet qui, après mise en consultation auprès des instances intéressées, doit être présenté lors de l'assemblée annuelle 2005. Une harmonisation avec le code pour NPO, également en phase d'élaboration, est garantie. Le code de SwissFoundations paraîtra – avec un commentaire de Thomas Sprecher, membre du groupe de travail – en automne 2005 dans notre collection „Foundation Governance“.

2. Partenariats stratégiques

SwissFoundations entretient des partenariats stratégiques avec trois universités suisses afin de permettre des coopérations sur des questions de principe et au niveau des projets. Les offres de perfectionnement dans le domaine des fondations (partenariat avec le Studienzentrums Kulturmanagement SKM de l'Université de Bâle), un projet de recherche concernant la gestion des fondations (partenariat avec l'Institut für Betriebswirtschaft IfB de l'Université de St-Gall) et une enquête concernant l'état du paysage des fondations en Suisse en comparaison internationale (partenariat avec l'institut pour le management des associations VMI de l'Université de Fribourg) en constituent les prémices.

Activités de perfectionnement à l'Université de Bâle

Suite au cours de perfectionnement de six jours qui s'est déroulé au printemps 2003, le souhait a été émis de poursuivre avec des offres de perfectionnement plus courtes et davantage basées sur la pratique. En automne 2004, un cours d'un jour et demi intitulé „Gesuchsbearbeitung für Vergabestiftungen“ a été organisé. Rolf Keller et Nicole Pfister Fetz du Studienzentrums Kulturmanagement ont à nouveau été responsables de l'organisation et de la direction de ce cours. En raison de l'importante demande, le séminaire a dû être donné deux fois : au total, près de 50 personnes ont souhaité profiter de cette offre. Le cours de six jours „Strategisches Stiftungsmanagement“ se tiendra à nouveau au printemps 2005. D'autres offres de perfectionnement dans le domaine des fondations sont en cours de planification.

Partenariat d'apprentissage entre SwissFoundations et Foundation Excellence de l'Université de St-Gall

Dans le cadre d'une coopération avec l'Institut für Betriebswirtschaft de l'Université de St-Gall, où le projet de recherche Foundation Excellence

suit son cours en vue d'être bouclé en automne 2005, un échange d'information intense est intervenu entre les organes de notre association et le nouveau pool de know how concernant des questions de fondations nationales et internationales.

Visions and Roles of Foundations in Europe, étude suisse du VMI de l'Université de Fribourg

Après la publication, en automne 2003, de l'étude suisse cofinancée et soutenue par SwissFoundations, l'échange avec les résultats du projet international a constitué une priorité. Les résultats du projet global européen devraient être publiés en 2005. Une synthèse du point de vue suisse sera publiée en 2006 dans le cadre de la collection „Foundation Governance“.

3. Transmission du savoir et échange d'expériences

Manifestations locales

SwissFoundations a introduit en 2002 cette nouvelle plate-forme d'apprentissage et d'échanges pour ses membres et les cercles proches. Au cours de l'année sous revue, la quatrième manifestation locale a eu lieu sur l'invitation de la Volkart Stiftung à Winterthur. Cette manifestation très prisée avait pour sujet : „Le rôle des marchés financiers pour un développement ou une collaboration de développement durable“. Des représentants et des représentantes d'institutions privées et semi-privées (responsaAbility, Intercooperation, ZKB, Fides, Volkart Stiftung) se sont principalement exprimés sur le sujet de la microfinance et ont présenté des options pour des fondations présentant des intérêts communs.

Projet de fondation collective

Un groupe de travail du comité – composé d'Antonia Jann, de Thomas Kärcher et de Christian Felber – a repris un projet de l'année précédente et a développé, en particulier sur la base d'une analyse de l'environnement, un modèle de fondation collective SwissFoundation SFS. Une telle fondation pourrait mettre à disposition des fondateurs potentiels un instrument attractif pour des activités de promotion d'intérêt public bénéficiant d'une grande crédibilité. Le besoin important d'investissements de départ, les chances de réussite considérées comme ambivalentes et le prochain changement dans le secrétariat ont amené le comité à différer en 2005 la décision définitive concernant le lancement de la SFS.

Conférence „De la fondation silencieuse à la fondation active: options pour les banquiers, avocats, fiduciaires responsables de fondations et pour les nouveaux fondateurs“

Cette conférence qui s'est tenue le 21 octobre 2004 à Bâle a rencontré un grand succès. Outre des orateurs intéressants, cette manifestation a

permis à des personnalités comme Peter Fuchs et Branco Weiss d'échanger des informations proches de la pratique avec des responsables de fondations de soutien et des prestataires de services pour les fondations. La Christoph Merian Stiftung a soutenu de manière déterminante cette manifestation du point de vue du contenu, de l'organisation et du financement.

„Table Ronde“ pour les fondations donatrices en Suisse Romande et à Genève

Dans le but de renforcer la présence de SwissFoundations en Suisse romande, l'association a organisé le 1er novembre 2004 à Genève une séance d'information et de networking à laquelle ont participé environ 30 personnes de la Suisse romande et de la Suisse alémanique. Grâce à l'hospitalité de notre nouveau membre, la Fondation BNP Paribas Suisse, cette manifestation a pu se dérouler dans un cadre approprié. Avec le soutien financier de la Gebert Rüt Stiftung, cette manifestation a pu être préparée à l'avance. La secrétaire générale a pu ainsi compter sur la précieuse collaboration de Monsieur Michael Wirth, La Conversion. Lors de la séance, Linda Zurkinden et Christian Felber ont parlé des affaires actuelles du Swiss Foundation Code et de la révision du droit des fondations. Christophe Büchi de la NZZ a conduit le débat qui a suivi. A l'issue de cette rencontre, quelques contacts ont pu être établis avec des fondations de la Suisse romande. Nous espérons que ces fondations s'affilieront.

4. Défense des intérêts

Initiative parlementaire Schiesser concernant la révision du droit des fondations

Le Conseil des Etats a traité cette affaire dans sa session d'hiver 2003. Il appartient ensuite au Conseil national, en tant que deuxième chambre, de la traiter dans sa session d'automne 2004. Dans une prise de position à l'intention des fractions et de quelques commissions du Conseil national, SwissFoundations a souligné son attitude positive au stade intermédiaire de ce projet de modification de loi. Dans le cadre du traitement préalable par la CER-E, puis des décisions du Conseil des Etats, le projet très problématique au départ a été conduit sur la bonne voie. Le Conseil national a soutenu majoritairement les propositions les plus avantageuses pour les fondations. La loi adoptée le 8 octobre 2004 entrera probablement en vigueur au début de l'année 2006 avec les innovations suivantes : augmentation du montant fiscalement déductible de 10 % à 20 %, introduction de l'obligation de tenir une comptabilité et de disposer d'un organe de révision, introduction de possibilités de modifier le but. Au cours de l'année 2005, SwissFoundations aura

encore l'occasion de s'exprimer sur l'ordonnance dans le cadre des procédures de consultation.

La révision renforce la libéralité de la législation suisse en matière de fondations et constitue un compromis raisonnable regroupant les diverses exigences. Cependant, la nouvelle réglementation ne permet de réaliser qu'en partie les intentions de base de l'auteur de l'initiative. La direction de la surveillance fédérale des fondations estime que la révision n'a „plus beaucoup de substance“. La gauche a même encore tenté de maintenir la déduction au niveau actuel de 10 %.

Depuis sa création en juin 2001, SwissFoundations a été très occupée par le soutien et le lobbying de cette révision. Dans ce processus, notre association n'a pas seulement réussi à concrétiser certains points, mais elle a également réalisé une grande expérience. Elle a par exemple reconnu qu'au début de l'année 2001, le cercle des fondations suisses n'occupait pas encore une position suffisante et qu'il n'était pas armé pour jouer un rôle proactif (en lieu et place de jouer uniquement un rôle réactif).

5. Contacts avec les autorités et les autres organisations de fondations

Conférence des services cantonaux de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance

Les 17 et 18 juin 2004, la secrétaire générale a représenté notre association en tant qu'invitée à l'assemblée annuelle de la conférence des autorités cantonales de surveillance des fondations à Engelberg.

ProFonds, association faitière des fondations d'utilité publique de Suisse

Dans le cadre de l'échange général d'informations avec proFonds, dont SwissFoundations est membre, la secrétaire générale et/ou le président ont assisté à l'assemblée annuelle et au séminaire.

European Foundation Centre

Du 29 mai au 1er juin 2004, la secrétaire générale a assisté à Athènes à l'assemblée générale de l'European Foundation Centre. Préalablement à l'assemblée, une réunion de toutes les associations nationales a eu lieu (National Associations of Donors' Meeting) où la secrétaire générale a livré un exposé intitulé „Membership Recruitment“.

Bundesverband Deutscher Stiftungen

Le 13 mai 2004, le président a représenté SwissFoundations lors de la 60e assemblée annuelle du Bundes Verband Deutscher Stiftungen à Trier. Depuis la fondation de notre association, SwissFoundations cultive de nombreux contacts avec l'association allemande. Notre joie est d'autant plus grande que notre vice-présidente, Annabel von Klenck, secrétaire générale de la Stiftung Mercator, a été élue membre du comité consultatif du Bundesverbands Deutscher Stiftungen à Trier.

6. Présence publique

Création de la collection de publications „Foundation Governance“

Avec la création de la collection „Foundation Governance“, SwissFoundations a son propre organe de publication. Cette collection paraît aux éditions Helbing & Lichtenhahn à Bâle. Ce grand progrès a pu être réalisé grâce au soutien financier de la Gebert Rûf Stiftung et grâce à l'engagement énergique de Philipp Egger qui, en tant qu'éditeur, a esquissé le premier volume de la collection. Celui-ci est paru en juillet 2004 et porte le titre „Stiftungsparadies Schweiz. Zahlen, Fakten und Visionen. Zwischen unternehmerischem und gemeinnützigem Handeln“. Ce volume rassemble les exposés du symposium du 25 novembre 2003 à Zurich et les complète par une annexe substantielle.

Un concept de publication élaboré par Philipp Egger et approuvé par le comité prévoit une publication annuelle dans cette collection.

7. Finances

L'exercice 2004 a clôturé avec un bénéfice de Fr. 10'119.90. Ce résultat positif n'a pu être obtenu que grâce à de nombreuses prestations bénévoles et à des montants de plusieurs milliers de francs versés par des fondations membres en faveur de projets.

Bâle, mai 2005

Dr. Benno Schubiger



Président SwissFoundations

8. Comités et membres

Comité et secrétariat de SwissFoundations 2004

En 2004, les personnes suivantes constituaient le comité et le secrétariat de SwissFoundations. Les membres du comité travaillent bénévolement.

Dr. Philipp Egger
Secrétaire général Gebert Rüt Stiftung

Christian Felber
Directeur Christoph Merian Stiftung

Dr. Frank Gulich
Délégué Avina Stiftung

Antonia Jann
Secrétaire générale Age Stiftung

Thomas Kärcher-Vital
Secrétaire général Volkart Stiftung

Dr. Roger Schmid
Secrétaire général Ernst Göhner Stiftung

Dr. Benno Schubiger (président)
Secrétaire général Sophie und Karl Binding
Stiftung

Annabel von Klenck (vice-président)
Déléguée de la Stiftung Mercator Schweiz

Linda Zurkinden-Erismann
Secrétaire générale SwissFoundations

En 2004, le comité s'est réuni pour quatre séances ainsi que pour une retraite d'un jour.

8. Comités et membres

Groupes de travail

En 2004, SwissFoundations comprenait trois groupes de travail composés de membres du comité et de représentantes et représentants des fondations membres. Les groupes de travail se constituent eux-mêmes et planifient leurs activités de manière indépendante.

Groupe de travail Culture

Verena Füllemann
UBS Kulturstiftung

Benno Schubiger
Sophie und Karl Binding Stiftung

Annette Stade
Christoph Merian Stiftung

Hanna Widrig
Zuger Kulturstiftung Landis & Gyr

Groupe de travail Social

Andreas Breymaier
Christoph Merian Stiftung

Suzanne Schenk
Ernst Göhner Stiftung

Groupe de travail Formation, science et technologie

Philipp Egger
Gebert Rüt Stiftung

Annemarie Fränkl Knab
Sophie und Karl Binding Stiftung

Groupes de projets

Dans le cadre de différents projets, SwissFoundations a également collaboré en 2004 avec des experts et des partenaires externes. Le Swiss Code a par exemple été élaboré en collaboration avec des experts universitaires et juristes.

9. Membres de SwissFoundations 2004

Accentus Stiftung, Zurich
Age Stiftung, Zurich
Alfred Richterich Stiftung, Laufen
Art Mentor Foundation Lucerne, Lucerne
Avina Stiftung, Hurden
Bonner Stiftung für Kunst und Kultur, Davos Platz
Christoph Merian Stiftung, Bâle
Dätwyler Stiftung, Altdorf
Ernst Göhner Stiftung, Zurich
Fondation BNP Paribas Suisse, Genève
Friedl Wald-Stiftung, Bâle
Gebert Rûf Stiftung, Bâle
GGG Stiftung für das Gesundheitswesen, Bâle
Helmut Horten Stiftung, Agno
Jacobs Foundation, Zurich
OPO-Stiftung, Zurich
Paul Schiller-Stiftung, Zurich
Prof. Otto Beisheim-Stiftung, Baar
Stiftung Mercator Schweiz, Zurich
Sophie und Karl Binding Stiftung, Bâle
Stiftung Pro Arte Domus, Stans
The cogito foundation, Wollerau
The Ramsay Foundation, Bâle
UBS Kulturstiftung, Zurich
UBS Optimus Foundation, Zurich
Volkart Stiftung, Winterthour
Zuger Kulturstiftung Landis & Gyr, Zoug

Partenaires associés 2004

Johann Wolfgang von Goethe-Stiftung, Bâle

10. Bilan

BILAN au	12/31/04	12/31/03
ACTIFS	CHF	CHF
Actifs circulants		
Trésorerie (avoirs en banque)	101'646.50	119'493.70
Créances	10'000.00	300.00
Impôt anticipé fédéral	375.50	272.75
Comptes de régularisation de l'actif	35.00	549.80
Total actifs circulants	112'057.00	120'616.25
TOTAL ACTIFS	112'057.00	120'616.25

PASSIFS

Engagements		
Dettes		28'679.05
Comptes de régularisation du passif		1'538.20
Provisions	12'098.20	560.00
Total engagements	12'098.20	30'777.25
Capital de l'association		
Capital propre	89'839.00	109'683.75
Bénéfice / perte (-)	10'119.80	-19'844.75
Total capital de l'association	99'958.80	89'839.00
TOTAL PASSIFS	112'057.00	120'616.25

11. Compte de résultats

	2004	2003
REVENUS	CHF	CHF
Cotisations de membres	163'032.50	147'081.00
Cotisations annuelles des membres	138'032.50	124'581.00
Cotisations uniques des membres	25'000.00	22'500.00
Honoraires et produit des ventes	2'099.50	100.00
Conseils	1'800.00	
Publications	299.50	100.00
Résultat financier (net)	240.40	100.65
TOTAL REVENUS	165'372.40	147'281.65
CHARGES		
Charges de personnel	120'028.60	132'216.70
Direction	110'000.40	126'200.40
Frais et débours	10'028.20	6'016.30
Charges d'exploitation	19'382.20	20'829.15
Internet / Homepage / Extranet	15'270.70	9'264.30
Publicité / relations publiques		11'364.85
Assemblée des membres	3'456.50	
Affiliations	655.00	200.00
Charges de bureau et d'administration	15'562.90	13'600.55
Conseil, comptabilité et révision	6'502.50	4'226.80
Matériel de bureau	4'174.10	7'428.85
Traductions	3'841.55	1'485.00
Autres charges d'administration	1'044.75	459.90
Impôts	278.90	480.00
TOTAL CHARGES	155'252.60	167'126.40
BENEFICE / PERTE (-)	10'119.80	-19'844.75